

Compte-rendu de la CAP

Secrétaires administratifs de l'Équipement

Du 26 mai 2010

La CAP est présidée par Éric SAFFROY, sous-directeur des personnels administratifs, techniques, d'exploitation et des transports terrestres, au SG/DRH. La CGT est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

Déclaration des élues CFDT

Les manifestations et grèves des 23 mars et 1^{er} mai s'inscrivent dans un contexte de réformes multiples, de restructurations sans précédent, le plus souvent rejetées par les personnels qui ne s'y retrouvent pas. Rien ne devrait se conduire sans l'association des personnels et des usagers aux décisions qui les concernent. Et pourtant les faits sont là et têtus. Malgré les déclamations gouvernementales, le contexte est bien celui du déni du dialogue social et le non respect des partenaires sociaux.

Dans un contexte de crise économique et sociale qui touche l'ensemble des salariés du public et du privé, le gouvernement vient d'annoncer le gel des dépenses publiques pour les trois années à venir. Le Secrétaire Général de notre Ministère confirme qu'il s'agira même d'une baisse. Ces orientations vont faire peser davantage encore sur les salariés les conséquences de la crise.

Une autre conception du dialogue social doit rapidement être mise en œuvre au plus haut niveau, et partout dans les services.

Même si le dialogue social a toujours été pratiqué (avec plus ou moins de succès) dans notre Ministère il ne faut pas, passez moi l'expression, pousser le bouchon trop loin! En effet, des Directeurs de DDI lancent un dialogue avec leurs chefs de service et les agents pour engager une démarche de priorisation des missions. Sous couvert de concertation des missions, étiquetées comme secondaires, seront donc supprimées. On en arrive à demander aux personnels d'œuvrer à la suppression de leur propre poste!

Malgré nos demandes, appuyées par plusieurs centaines de pétitions, Madame EYSSARTIER n'a pas souhaité modifier son calendrier de travail et maintient la constitution d'un groupe de travail sur l'intégration des SAE dans le Nouvel Espace Statutaire (NES) à l'automne. Quel avenir pour les SAE dans un Ministère qui les méprise aussi ouvertement ?

Nous nous associons à nos collègues de la CAP des Adjoints Administratifs qui regrettent le peu de postes de promotions pour 2010, seulement 22, alors qu'il y en avait 66 en 2009. La question se pose alors pour nous de notre participation à la prochaine CAP.

Le passage des B administratifs à la PFR est fixé à 2011. Nous maintenons notre demande de maintien des rémunérations pendant plus d'un an et la possibilité de recours en CAP sur les coefficients.

Un point moins négatif que les autres. Le choix de l'affectation des lauréats aux concours 2010 se fera par service, et non plus par région : on a vu ce que cela a donné en 2009. D'ailleurs la connaissance de l'affectation en cours d'année perturbait la scolarité, l'Administration l'a compris.

Réponse du président

Il ne répondra pas sur les thèmes de politique générale (RGPP, retraites, ...) car ce n'est pas l'objet de la CAP.

Pour la révision du taux promus/promouvables il faut saisir le Ministère de la Fonction Publique. Pour le Président la réponse prévue est une fin de non recevoir! Le taux, ainsi que les débouchés de B en A, seront revus dans le cadre de l'intégration au NES (Nouvel Espace Statutaire).

Malgré les demandes des OS le calendrier de constitution d'un groupe de travail à l'automne est confirmé.

Dans notre déclaration préalable vous avez noté que nous ne sommes pas d'accord sur le nombre de postes de promotion à SAE (seulement 22), soit moins d'un par DREAL. Si ce chiffre n'est pas revu à la hausse (au moins 66 comme en 2009) nous boycotterons la CAP du 17 juin. Une organisation syndicale a demandé à l'administration la mise en place de la clause de sauvegarde. La demande a été faite au Contrôleur Financier Local, nous sommes en attente de sa réponse.

Avant l'étude des tableaux de mutations nous demandons à ce que les mutations internes soient étudiées dans les CAP. En effet les représentants du personnel n'ont aucune visibilité sur les mouvements internes. Il y a une perte de règles. Les autres OS nous rejoignent sur cette demande.

De plus, en Moselle, département pilote, il existe une bourse régionale de poste, qui comprend tous les postes publiés par les Ministères pour des affectations en Lorraine. On s'aperçoit que des postes MEEDDM sont publiés dans ces listes mais pas sur Mobilité (application nationale). Qui prend alors la décision ? Réponse : le préfet ! Mais sans concertation avec les représentants des personnels des SAE puisqu'il n'existe pas d'instance représentative à ce niveau. Nous demandons au bureau de gestion d'être attentif.

Conformément à notre demande à Madame EYSSARTIER, une étude sur la population des SAE au 31/12/2009 nous est remise en fin de CAP.

Mutations des SA de classe exceptionnelle

Prise de poste au 1er septembre 2010, sauf indication contraire.

Nom			
Elisabeth MEDINA	DREAL PACA	CETE MED	
Philippe PENNERAT	CETE Sud Ouest	DDTM 33	
Frédérique LE ROY-VIAULT			date à négocier
Brigitte GIORDANO-PINET	SN Rhône-Saône	CEDIP	· ·
Pascal ROMANO			
Sylvain BIANCHETTI			
Marylène NAVARRE			
Hélène DARVOY-PEROT			
Isabelle PALSEUR-PLOIX	SN Nord Est	DREAL Champagne	Ardennes
Céline GILLET	DRAC Lorraine	CVRH Nancy	
Béatrice LIEVEN	CETE MED	DREAL Nord PdC	date à négocier
Cathie PAILOT	DDTM 59	CPII 59	date à négocier
Rémi ROSSIGNOL	DIR Massif Central	DREAL Auvergne	· ·
Jacques DUFAU			
Sandrine DAGBERT			ndie
Marie-Laure MORA	DDTM 85	DDT 79	
Annie FLOTTES	DDTM 85	DDT 84	
Agnes CRACCO	SG	DREAL Poitou Chare	ntes
Nelly DUPUTEL	MIN Economie	SG	
Marie Carmen BALDAYO			
Clarisse BENAVENTE	DDE 94	DIR Ile-de-France	
Sylvie MARCIN	SG	DDE 972	

2 demandes de mutation ont reçu un avis favorable sous réserve de la vacance réelle du poste. Il faut attendre, soit la tenue de la CAP d'autres corps, soit l'autorisation de recrutement du RZGE, soit les 2. Ces cas seront étudiés lors de la prochaine CAP.

Mutations des SA de classe normale et supérieure

La prise de poste est au 1er septembre 2010, sauf indication contraire.

Les demandes de mutations déposées par des agents stagiaires ont toutes reçus un avis défavorable ; il faut attendre la titularisation.

Nom	service d'origine	service d'accueil
Daniel PERRET	DIR Centre-Est	DIR Centre-Est
Véronique GIRARD-VIVIER	CGEDD	DDTM 06
Michel FREIS	DDE 93	DDTM 11
Ludovic TULASNE	MIILOS	DDTM 13 date à négocier
Xxxxxxx XXXXXX	DREAL Nord-PdC	DREAL PACA
Elise LEVRAULT	DDTM 80	DDTM 17
Fabienne BENOIT-GONIN	DDT 39	DDT 21
Sandrine CHERAMY	DDT 04	DDT 31
	CIFP Toulouse	
Eric PAYET	DDT 31	DREAL Midi-Pyrénées
Loetitia SOUILLARD	DDE 58	DDTM 33
Laurence BRES	DDE 973	DRE Languedoc-Roussillon
		DRE Languedoc Roussillon

CFDT-USEE - Union des Syndicats de l'Écologie et de l'Équipement **2** 01 40 81 24 00

30 passage de l'Arche - 92055 La Défense cedex 01 40 81 24 05 www.cfdt-ufeem.org

¹ dossier est mis à l'étude.

Mutations des SA de classe normale et supérieure (suite et fin)

Mauricette NADAL	DIR Méditerrannée	.DIR Méditerrannée
Gérald DURAIN	DDE 93	DDTM 44
Samuel BROCHARD	DREAL Poitou-Charente	CPII 44
Céline RASPAUT	DDT 58	DDT 45
Emmanuelle GIRAULT	DDE 92	DREAL Centre
Sarah HARDY	DDEA 91	.DREAL Centre
Patricia STAB		
Frédéric THEUIL	DREAL Champagne-Ardenne	.DDT 51
Monique LEJEUNE	DDT 57 (DDCS)	.DDT 57
Audrey MARAIS	DDTM 59	.DREAL Nord Pas-de-Calais
Corinne LE REBELLER	CIFP Arras	CETE Nord-Picardie
Maryse ALGLAVE	CETE Nord-Picardie	.SN Nord Pas-de-Calais
Isabelle BRIFFAUT DHUME		
Magali LECLERCQ	DDTM 22	.DREAL Rhône-Alpes
Sylvie HOVETTE	CETE Lyon	.DIR Centre Est
Myriam NORMAND	DDT 69	DDT 71
Marie-Hélène OBLET	DULE	.DREIF
Isabelle NEDONCELLE	DDE 93	.DDTM 80
Charlène MARTINO	DDT 04	DDTM 83
Delphine PORTE	DDE 92	SG
Marie-Emilie RANDRIARISOA		
Flore CONSIL		
Geneviève ROSEMAIN	DGITM	SG
Zakiya HAFTARI	DDE 92	SG
Evelyne POREE	SG	CGDD date à négocier
Berthe-Fabienne RUTIL		
Aurélia MERCIER	MIILOS	DGALN
Huberte MIRRE	DDE 92	DGALN
Laurence ERIEAU		
Sandrine LALBENQUE COUSTILLET		
Nathalie ESTEBES		
Nathalie VALTON		
Christian AUTIER		
Carole BRINDEJONC	DDTM 35	.DE 976

⁸ demandes de mutation ont reçu un avis favorable sous réserve de la vacance réelle du poste. Il faut attendre, soit la tenue de la CAP d'autres corps, soit l'autorisation de recrutement du RZGE, soit les 2. Ces cas seront étudiés lors de la prochaine CAP.

Intégrations d'agents détachés

Les agents détachés dans le corps des SAE peuvent demander leur intégration après une année.

Nom	date d'effet	service d'origine	service d'accueil
Isabelle VAN RIET	01/05/2010	Ministère de la Défense	DDT 87
Betty NAI	01/09/2010	DREAL Rhône-Alpes	DDT 46
Christian VINCENTI	01/07/2010	IGN	DIR Méditerrannée
Sonia ILLOUL	01/03/2010	Min. Ens. Supérieur	DDT 94
Audrey COSTE	01/05/2010	Min. Ens. Supérieur	DDT 51
Christine PEREZ	01/06/2010	Min. Education Nationale	DDCS 76
Marie-Pierre GINHOUX	01/09/2010	France Télécom	DDT 25
Philippe CIGNO			
Michèle BOURRE			
Charles LE GUEN			
Marie-Claude THUAULT			
Corinne DURAND			
Samira BEKHADRA-TIZI			
Daniella LAMBERT			
Jacques-Emmanuel DUMIOT			
Saloua Bint NAWAOUI			
Géraldine CASARAMONA	01/01/2010	Min. de la Défense	DDTM 14

⁴ dossiers sont mis à l'étude.

Intégration des agents de la collectivité de Mayotte

Nom	Grade	date d'effet
Fatimatie DAROUECHE RAZAFINATOANDRO	SACN	01/09/2010

Accueil en PNA

Les trois agents ci-dessous sont accueillis en PNA sur des postes signalés comme très prioritaires.

Agent du MAAP

Nom	service d'origine	service d'accueil	date effet
		DML à Cherbourg	
Agents du Ministère de Nom		service d'accueil	date effet

Olivier BURY	CTAC de Lille	DREAL Nord-Pas-de-Calais	01/06/2010
		DREAL Auvergne	
		3	

Reclassement professionnel

Nom	ancien grade	nouveau grade	service d'affectation
Yves RAYNAL	IPCSR	SACN	DDEA 95

Titularisation de travailleurs handicapés

1 agent est titularisé au 01/06/2010

Titularisation emplois réservés

Nom	service	date d'affectation
Christine BOULNOIS	.SG	01/08/2010

Détachements entrants

Seuls 10 détachements entrants d'agents d'autres Ministères sont autorisés pour 2010. 3 ont déjà été affectés à des postes étudiés en CAP en 2009 mais avec une prise de poste au 1er janvier 2010. Il en reste donc 7 pour tout le territoire. Les RZGE vont être saisis afin de déterminer le service d'affectation (les régions déficitaires seront prioritaires).

Autres corps du Ministère

Nom	grade	service d'origine	service d'accueil
		DDT 18	
Liliane REMY	IPCSR	DDT 84	DDT 84
Franck CAROTINE	CDTT	DDE 972	DDE 972
Christine MORZONE	CTPE	DDTM 06	DDTM 06
Françoise TRAVERT	CTT	DREAL PACA	DDTM 06
Sabrina ZIANE	IPCSR	DDT 67	DREAL Alsace
Christophe MOIRAND	IPCSR	DDEA 91	DDEA 91
Roland RUINAUT	CTT	DREAL Aquitaine	DREAL Aquitaine

Sortie en position normale d'activité titulaire (PNAT) agents MEEDDM vers MAAP

Il ne s'agit pas pour notre CAP d'acter la mutation, c'est uniquement une information. Seule la CAP MAAP peut décider. 10 agents sont concernés. Un avis défavorable de la CAP des SA à une sortie en PNA vers le MAAP est donné à un agent car il s'agit d'un stagiaire (entrée dans le corps le 01/10/2009).

Affectations au CIRA de Metz (par le biais de conventions de mise à disposition)

Nom	Grade.	Date affectation
André BOUQUET	SACN	01/01/2010
Laurence KOHLER	SACN	01/05/2009
Evelyne PIERRARD	SACS	16/04/1975
Marc SCHOENDORFF	SACN	06/11/2009
Evelyne STAROWICZ	SACS	01/01/2010

Isabelle VAUCHER......SACE......01/09/2009

Affectations des agents suite à fermeture des autres CIRA AU 31/12/200

Nom	CIRA origine	Service accueil
	Bordeaux	
Caroline VERGNENAIG	REBordeaux	DREAL Aquitaine
	Limoges	
	Paris	
	Toulouse	
Bernard TROUCHE	Toulouse	DIR Sud-Ouest

Un recours sur entretien professionnel 2008 a été déposé. Ne disposant pas d'éléments suffisants (pas de réponses à nos questions) le Président, en accord avec les représentants du personnel, repousse l'étude de ce dossier à la prochaine CAP.

D'autres dossiers sont évoqués. Ils ne sont pas à l'ordre du jour, certains parce qu'ils ne sont pas parvenus à l'administration, d'autres parce que les services ont été interrogés et n'ont pas répondu.

Divers

Un point intermédiaire est fait sur la campagne de réduction d'ancienneté 2007. Une fois la campagne terminée (à la rentrée), l'ensemble des agents, bonifiés ou non, sera informé par une notification du service. Les voies de recours sont les voies habituelles (recours gracieux auprès de la hiérarchie et/ou contentieux au Tribunal Administratif) ; la CAP n'est pas compétente pour étudier les recours sur bonifications.

Un agent en disponibilité depuis 10 ans a demandé son retour dans différents services, après avis favorable du comité médical. Les services ont émis des avis défavorables. Les représentants du personnel demandent à ce qu'une attention particulière soit portée à ce dossier, sachant que l'agent est reconnu travailleur handicapé. Dans un premier temps l'administration va contacter la personne, et demander l'établissement d'un bilan de compétence. Nous rappelons qu'un recours au Conseil Supérieur Médical est possible.

Un agent a fait parvenir un dossier de recours sur pré-positionnement tardivement au bureau de gestion. Il sera étudié à la prochaine CAP.

Sachez que les élues sont d'autant plus efficaces quand elles disposent d'éléments avant la CAP!

La prochaine CAP aura lieu : le 17 juin – liste d'aptitude à SACN

Odile COPPÉE DDT Moselle 03.87.34.33.64
Marie-Claire TILLIET DGITM 01.40.81.16.43